



Politiques et procédures en santé et sécurité du travail

1. Objectif de la procédure SST

L'objectif de cette procédure SST est d'établir un mode de fonctionnement au sein de TELCOTEC permettant de consigner toutes les blessures dans un registre et de se conformer aux exigences en matière de premiers soins. De plus, il s'agit d'instaurer une méthode d'enquête et d'analyse d'accident, de suivi et d'information.

2. Portée

Cette procédure concerne tous les employés de TELCOTEC (Ingénieurs, techniciens) ainsi que les étudiants stagiaires peu importe le poste qu'ils occupent.

3. Nomenclature

- Accident : Un événement imprévu et soudain attribuable à toute cause, survenant à une personne par le fait ou à l'occasion de son travail et qui entraîne pour elle une lésion professionnelle.
- Incident : Événement imprévu et soudain qui aurait pu causer blessure ou dommage.
- Mesures correctives : Mesures concrètes assurant l'élimination des dangers ou l'amélioration permanente de la situation (méthode de travail, organisation du travail, etc.).
- Moyens de contrôle : Moyens empêchant le retour d'un danger et permettant le maintien des mesures correctives



4. Obligations

Déclaration : **Tout employé victime d'un accident/incident au travail doit en aviser immédiatement, ou dans les plus brefs délais, son supérieur hiérarchique et ce** par le moyen de communication le plus rapide et, dans les 24 heures, lui faire un rapport écrit selon la forme et avec les renseignements exigés par règlement, de tout événement (accidents, blessures, décès, dommages matériels etc...)

5. Premiers soins :

Tout employé victime d'un accident requiert des premiers soins.

- Chaque voiture est munie d'une boîte pharmacie. De même il existe une boîte au sein du siège social de TELCOTEC.
- Lors des déplacements, chaque conducteur établit un arrêt d'une heure après 3 heures de route. Pour les accidents, un contrat assurance groupe est signé avec « GAT Assurance ». Il a été nommé Mr Ala Ahmed, ingénieur au sein de TELCOTEC chargé des activités de secourisme le suivi des dossiers d'assurance maladie.
- La société TELCOTEC dispose d'un GPS alimenté dans les voitures de services.

5. Registre d'accidents :

L'entreprise TELCOTEC dispose d'un registre de tous les accidents/incidents qui surviennent au travail

6. Rapport d'enquête

- Tous les accidents occasionnant blessures avec perte de temps ou dommages matériels font l'objet d'une enquête.
- Un rapport d'enquête est établi en vue de présenter les résultats de toute la démarche d'enquête et d'analyse de l'accident.



- Tous les documents pertinents, photos et croquis fournissant des informations supplémentaires ou des preuves peuvent être joints au rapport.

7. Identification des risques :

- Afin de garantir la santé et la sécurité des employés, les dangers potentiels sont identifiés
- Chaque risque est identifié pour déterminer les mesures de prévention appropriées.
- En cas de nécessité, une formation des employés sur les risques spécifiques associés à leur travail, ainsi que sur les mesures de prévention et les procédures est planifiée

8. Surveillance et évaluation continue

- Les pratiques de travail, les conditions de travail et les incidents sont surveillés de façon périodique afin de s'assurer que les mesures de prévention restent efficaces et identifier les domaines nécessitant des améliorations.
- Des inspections sont effectuées sur terrain pour évaluer le respect des exigences en matière de SST

9. Communication

- Cette présente procédure est communiquée de façon claire et transparente avec tous les employés.
- Les employés sont encouragés à participer aux réunions de sécurité

